

Ce site web utilise des cookies. En utilisant notre site, vous consentez à l'utilisation des cookies.

[accepter](#) [Plus d'information](#)

**B R U**  
**G G E**

## **Promenades touristiques**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018 verra l'entrée en vigueur de nouvelles règles pour l'organisation ou l'accompagnement de promenades touristiques dans Bruges, dont l'obligation d'enregistrement.

### **Règlement de police relatif aux promenades touristiques organisées**

Consultez ici le règlement de police relatif aux promenades touristiques organisées, approuvé par le Conseil communal de Bruges le 24 octobre 2017.

### **Questions fréquentes**

Découvrez ici les réponses aux questions les plus fréquentes.

Pourquoi les promenades touristiques dans Bruges sont-elles réglementées ? Quelles sont ces nouvelles règles et à qui s'appliquent-elles ? Comment demander un permis ou une autorisation ? Où puis-je adresser mes questions ? Vous trouverez les réponses à ces questions sur cette page.

### **Pour demander une autorisation**

Pour pouvoir accompagner des promenades touristiques dans Bruges, vous devez disposer d'une autorisation.

### **Pour demander un permis**

Pour pouvoir organiser des promenades touristiques dans Bruges, vous devez disposer d'un permis.

### **Organisations détentrices d'un permis**

Consultez ici la liste des entreprises, organisations et associations qui ont obtenu un permis pour l'organisation de promenades touristiques dans Bruges.

## **Informations touristiques**

Tel. +32 (0)50 44 46 46

[visitbruges@brugge.be](mailto:visitbruges@brugge.be)

[Secrets of Bruges](#)

## Infokantoren

- Bureau d'information Markt (Historium)  
Markt 1 8000 Brugge Aujourd'hui van 10:00 tot 17:00
- Bureau d'information 't Zand (Concertgebouw)  
't Zand 34 8000 Brugge Aujourd'hui van 10:00 tot 17:00
- Bureau d'information Stationsplein (Station)  
Stationsplein 8000 Brugge Aujourd'hui van 10:00 tot 17:00

## Volg ons op

- [fFacebook](#)
- [Twitter](#)
- [YouTube](#)
- [inLinked-In](#)
- [Rss](#)

[created by Tobania](#)